

**COMPTE RENDU Tour de terrain période COVID 19 - semaine 05****Tenue le 02/02/2021**

Présents : M BERRAIES Ouassim, Président du CSE  
Mr BIVAUD Marc, HRBP  
M ROBIN Yann, Responsable service prévention  
Dr ROBIN Florence, Médecin du travail  
M OLLIVIER Jean-Michel, Secrétaire du CSSCT  
M PERRIN Régis, Membre CSSCT  
M JUDIC Pascal, Membre CSSCT  
M FREULON Franck, Membre CSSCT  
M COURGEON Gaetan, Membre CSSCT

**But de la visite :**

Application de la mise à jour du « **PROTOCOLE NATIONAL POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS EN ENTREPRISE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 Actualisé au 29 janvier 2021** »

La principale évolution est la modification de la distance entre 2 personnes qui est maintenant de 2 mètres aux moments où le masque n'est pas porté. (Restauration, pause-café, fumeurs)

**Points abordés :**

- Restaurant d'entreprise
  - Afin de respecter la distance de 2m, les tables vont être écartées et la zone de restauration est agrandie dans les cafétérias 1 et 2.
  - Revoir les horaires de passage pour les quarts du soir
  - Rappel des consignes sanitaires
    - Se laver les mains avant le repas
    - Ne pas bouger les tables
    - Ne pas retirer les plexis sur les tables

Des dérives ont été observées sur l'application de ces consignes. Le bienfondé de ces consignes est pour la sécurité de tous. Un rappel général sera fait et les contrevenants s'exposeront à des sanctions.

- Vestiaires T&P
    - Actuellement il y a 3 vagues successives d'embauche
      - Toutes les 15 minutes
      - Changement par rotation des horaires par alternance
    - Ces 3 vagues posent certaines contraintes tel que :
      - Impossibilité de covoiturer
      - Horaires changeant pour les nourrices
      - Avec les personnes qui arrivent en avance et ceux qui partent en retard, en final il n'y plus de respect des créneaux.
    - Pour ces raisons il a été étudié la possibilité de ne faire qu'une seule heure d'embauche, pour cela :
      - Il faut réorganiser les vestiaires
        - Réaffecter les casiers pour n'avoir que 3 personnes maxi par banc
          - Voir pour mettre un marquage au sol (à regarder si nécessaire)
      - Récupérer le vestiaire femmes pour les hommes
      - Transférer le vestiaire femmes au U64
      - Respecter le protocole sanitaire qui sera décliné
        - Lavage des mains avant de se changer
        - Port du masque pendant qu'on se change, si non port du masque respecter la distance de 2 mètres entre chaque
        - Nettoyer avant et après sa zone de vestiaire
    - Si toutes ces conditions sont réunies alors la CSSCT donnera un avis favorable pour ne faire qu'une seule heure d'embauche.
- 
- Zones pauses et zones fumeurs
  - Revoir les jauges pour le respect des 2 mètres de distanciation
  - Dans les zones fumeurs, la jauge serait de 2 personnes à confirmer selon l'espace.
  - Indiquer à l'entrée de ces zones la jauge à respecter.
- 
- Changement de quart en 30 minutes au lieu de 1h
  - La CSSCT ne s'opposera pas à ce changement si le protocole sanitaire est respecté.
    - Protocole en cours d'élaboration et de validation
      - Délai : Pour vendredi 5/02
- 
- Une communication à travers les ¼ heures sécurités, les descentes d'infos, les écrans de télé et les correspondants sanitaires sera faites pour rappel des consignes.

OLLIVIER Jean-Michel  
Secrétaire du CSSCT